

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Session ordinaire du 12 décembre 2019

Personnes présentes

- Messieurs LEVRAT, DONGUY, DIDIER, HAUTAPLAIN, GASCON, RABATEL
- Mesdames OBADIA, GONIN, MONTAGNE, BERTHIER-CASSET, DUBOIS, VUICHARD, RASPER

Daniel CHABERT, excusé, donne pouvoir à Monsieur le Maire
Laurence CHOUTEAU est excusée

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion ordinaire du 21 novembre 2019.

Délibérations

- 1) *Modification des statuts de la 3CM au titre de sa compétence « développement économique et construction, aménagement et entretien de la voirie ».*

Monsieur le maire expose que le Conseil communautaire a approuvé, en date du 5 septembre 2019, le nouveau réseau de sentiers de randonnée du territoire (celui-ci est en cours d'inscription au Plan Départemental des Itinéraires des Promenades et de Randonnées).

La 3CM a également effectué un travail global de remise à niveau quant aux domaines d'intervention des communes et de la 3CM.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la mise à jour de ces statuts.
- Déclare d'intérêt communautaire les ZAE et voiries concernées, ainsi que les tracés des sentiers traversant les communes de Balan, La Boisse, Dagneux et Pizay.

- 2) *R.G.P.D. - groupement de commandes relatif à la démarche de mise en conformité au règlement européen sur la protection des données personnelles.*

Les collectivités traitent au quotidien des données à caractère personnel, concernant leurs agents mais aussi leurs usagers ou administrés. Elles utilisent ainsi de nombreuses données sous informatique ou papier pour gérer les différents services dont elles ont la compétence : état civil, listes électorales, inscriptions scolaires, action sociale, gestion foncière et urbanisme, facturation de taxes et redevances, gestion des ressources humaines ...

Les parties ont exprimé le choix de mutualiser leurs besoins dans le cadre d'une procédure d'achat groupée commune, en vue d'optimiser les procédures au regard des coûts et des besoins, et d'assurer au projet une coordination efficace.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de désigner un D.P.D. externalisé et mutualisé à l'échelle du groupement de commandes R.G.P.D.
- Accepte les termes de l'avenant N° 1 à la convention constitutive du groupement de commandes.
- Autorise Monsieur le maire à signer l'avenant N° 1 à la convention du groupement de commandes, ainsi que toutes les pièces de nature administrative ou financière relatives à la présente délibération.

- Autorise Monsieur le Maire à procéder aux dépenses et ce, conformément aux dispositions financières prévues dans l'avenant N° 1 et la convention du groupement de commandes R.G.P.D.

Bâtiments communaux

Une étude est en cours concernant l'installation éventuelle de panneaux photovoltaïques afin de réduire considérablement, à long terme, les frais d'électricité.

Des devis sont en cours. A suivre.

Élections - Sécurisation de la transmission des résultats

Le ministère de l'intérieur a développé une application Web dénommée « Eirel » permettant la transmission dématérialisée des résultats vers les services de la préfecture tout en garantissant l'identité de l'émetteur, l'intégrité des données et la sécurité de leur transfert.

Sylviane MONTAGNE est nommée agent référent pour les élections municipales 2020.

Les colis de Noël

Ils seront remis cette année à 15 couples, 14 femmes et 4 hommes.

Réunions diverses

Conseil d'école

60 élèves sont inscrits (25 en maternelle, 15 en CP/CE1 et 20 en CE2/CM1/CM2).

Election des parents d'élèves : 56 parents se sont exprimés.

Plusieurs sorties sont prévues pour cette année scolaire 2019/2020.

C.L.I. (Commission Locale d'Information) de la centrale nucléaire du Bugey

Cette instance d'information et de concertation est liée au fonctionnement d'une installation nucléaire sur le territoire.

Ses missions sont l'information sur le suivi de la sûreté nucléaire, sur la radioprotection et sur l'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement.

Pour associer les acteurs locaux aux décisions, une C.L.I. existe auprès de chaque centrale et doit partager l'information sur le territoire.

Les lettres d'information de septembre 2018 et mai 2019 peuvent être consultées en mairie.

Communauté de Communes de la Dombes

- Bilan de l'animation du site NATURA 2000 mise en place en 2019.
- Résultats des suivis écologiques.
- Point d'actualités sur les outils d'intervention en faveur de la nature.
- Pour un nouveau plan d'actions, avancement de la révision du document d'objectifs :
 - Eléments sur la nécessaire gestion de l'eau en Dombes et la prise en compte du changement climatique.
 - Synthèse du diagnostic écologique.
 - Point d'avancement du test de plan de gestion de chaînes d'étangs.
 - Restitution des travaux des groupes de travail : organisation des objectifs et des actions.

3CM – réunion publique sur le thème de l'eau potable et la gestion des milieux aquatiques et Prévention des Inondations

- Sécurisation de la ressource.
- Présentation du programme pluriannuel d'investissement.
- Evolution de la compétence.

Syndicat intercommunal des eaux de la Sereine

- Admission en non-valeur 2019.
- Information sur la dissolution du Syndicat.

Plan climat, air, énergie sur le territoire

Un état des différents ateliers a été fait.

Pacte fiscal et financier

Un diagnostic a été réalisé qui définit les règles entre Intercom et les communes.

Conseil Communautaire du 5 décembre 2019

- ZAE des Prés Seigneurs – acquisition d'un tènement à Montluel.
- ZAE des prés Seigneurs II – cession d'un tènement à Dagneux.
- ZAE Dombes Côtière Activités – cession d'un tènement à Dagneux.
- Extension de la ZAE des 2B – validation du périmètre du projet.
- Modification des statuts de la 3CM – ZAE et construction, aménagement et entretien des voiries communautaires.
- Délégation d'octroi des aides en matière d'investissement immobilier des entreprises – convention avec le Conseil départemental de l'Ain.
- Aide au développement des petites entreprises du commerce et de l'artisanat avec point de vente – modification du règlement.
- Mise en séparatif et raccordement des effluents de Bressolles sur la STEP des îles à Niévroz – accompagnement financier de l'Agence de l'eau.
- Groupement de commandes pour la passation d'un marché de travaux – réalisation d'un aménagement sur la commune de Pizay – avenant N° 1 à la convention de groupement.
- Marché public de prestation de services relatif à l'exploitation et à la facturation du service de l'eau potable – autorisation de signature.
- Avenants aux contrats en cours relatifs au service public de l'eau potable – autorisation de signature.
- Passage à la nomenclature M57 et au compte financier unique.
- Eau – tarifs 2020 de la redevance de l'eau potable.
- Budget eau – régie dotée de l'autonomie financière eau potable.
- Budget eau – autonomie financière du budget annexe.
- Création du budget annexe assainissement non collectif.
- Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget principal 2020.
- Dotation de solidarité communautaire 2019.
- Convention d'objectifs et de moyens – Comité des Oeuvres Sociales 3CM.
- Indemnité de conseil allouée au comptable du trésor chargé des fonctions de receveur des communes et des EPCI.
- Schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public de l'Ain – convention de mise en oeuvre avec la Préfecture et le Conseil départemental de l'Ain.
- ZAE Cap & Co – création de la Maison France Services

Prochaine réunion : jeudi 13 février 2020, à 20 h 30.

Monsieur le Maire

La Secrétaire de séance

Les Conseillers

